

Informer • Consulter • Concerter • Coconstruire



CHARTE DE LA
PARTICIPATION
CIT@YENNE

VILLE DE LA TRONCHE



Une expérience ancienne

Rendez-vous de quartiers, réunions publiques, ateliers urbains : l'écoute et le partage avec les habitants font partie du fonctionnement institutionnel à La Tronche depuis plusieurs années déjà. Forts de cette expérience, le temps est venu de formaliser et d'amplifier une politique de participation citoyenne.

Démocratie représentative

Dans une démocratie représentative comme la nôtre, la volonté des citoyens s'exprime par l'intermédiaire de représentants élus, dont la mission est d'incarner l'intérêt général dans les décisions prises. La municipalité a pris des engagements généraux, comme la solidarité ou la transition écologique, qu'il n'est pas question de remettre en cause. Elle se doit de respecter la loi et de s'en tenir aux compétences de la Ville.

Besoin de participation

Or, le fonctionnement des institutions peut donner une sensation d'opacité et générer de la défiance. Associer les citoyens à la vie publique est donc le meilleur moyen d'avancer en confiance et cela peut prendre plusieurs formes. Informer, expliquer, consulter, demander un avis, ces différents degrés de participation permettent aux élus de préparer les décisions qu'ils ont le rôle de prendre.

Il est aussi possible d'aller plus loin et de coconstruire. C'est plus difficile et plus long, car cela implique d'intégrer la participation des citoyens dès l'origine des projets. Ce type de démarche s'appuie sur l'intelligence collective, et ne craignant pas la contradiction et le débat.

Projets temporaires

Réaménager un parc en sollicitant la participation des usagers, réfléchir ensemble aux conséquences d'une diminution de l'éclairage public la nuit : certains projets continueront de faire l'objet d'une concertation temporaire, le groupe créé prenant fin une fois la décision prise. La méthodologie sera néanmoins affinée pour ajouter de la transparence et de la compréhension.

Instances permanentes : mobilités et urbanisme

Deux domaines de la vie communale vont faire l'objet de la création d'instances permanentes, dans lesquelles les citoyens volontaires s'engageront pour plusieurs années.

Le groupe mobilités d'abord, essentiel dans cette période de transition des modes de déplacements. Il sera amené à travailler sur l'accessibilité de l'espace public, les projets de voirie locaux ou globaux. Il pourra donner des avis mais aussi jouer un rôle d'alerte.

Le groupe d'urbanisme ensuite sera invité à travailler sur la traduction locale de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Paysage et biodiversité », du Plan local d'urbanisme intercommunal, ou encore à participer aux réflexions sur le logement à La Tronche.

Une assemblée de veille

La Fabrique, ce nom reste à définir par ses membres, sera une assemblée permanente, composée d'élus de la majorité et de l'opposition et de citoyens volontaires. Sa mission sera d'observer comment se déroule la participation citoyenne à La Tronche, tant pour les sujets communaux que métropolitains.

La Fabrique réfléchira au rapport entre citoyens et institutions et aux moyens de renforcer la participation citoyenne. Faire connaître ce qui se passe au conseil municipal, impliquer les enfants, enrichir les échanges lors des rendez-vous de quartier, évaluer les supports de communication...

Bien évidemment, cette démarche évoluera au fil du temps en s'enrichissant des retours d'expérience des différentes démarches de participation citoyenne mises en œuvre dans la commune et dans la métropole, en cohérence avec nos engagements de donner à chacun les moyens de contribuer aux projets du territoire.

L'équipe municipale

LES PRINCIPES FONDATEURS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA TRONCHE

Principe 1

Organiser une gouvernance claire et bienveillante

C'est la municipalité qui décide quels sujets seront soumis à concertation et suivant quelle méthode (simple information, jusqu'à une coconstruction).

La municipalité peut bien sûr être sollicitée par des citoyens pour une mise en débat.

L'organisation et les méthodes doivent être claires : niveau de participation, personnes référentes, engagement de durée, identification des parties prenantes. Elles doivent être transparentes, sincères et bienveillantes

Principe 2

Écouter toutes les parties prenantes

Les points de vue des différentes parties prenantes doivent pouvoir être entendus et compris. Leur expression et leur mise en débat font partie des méthodes de la participation citoyenne. La recherche de l'intérêt général doit permettre de trouver des compromis et des solutions.

En cas de difficultés et de conflits, c'est la municipalité qui en fin de compte fait des choix et les explique.



Principe 3

Rechercher l'intérêt général

Les démarches de participation citoyenne doivent permettre de distinguer ce qui relève des intérêts particuliers et ce qui relève de l'intérêt général.

L'expression de tous les intérêts particuliers n'est pourtant pas à proscrire, car elle permet de confronter les points de vue.

Il doit être dit clairement au début du processus que tous les intérêts particuliers ne seront sans doute pas satisfaits, mais que des compromis seront à trouver.

Les démarches qui conduisent à la prise de décision doivent pouvoir être tracées.

Principe 4

Améliorer les démarches de participation

Les retours d'expérience et l'évaluation des méthodes doivent permettre d'améliorer de manière continue les démarches de participation citoyenne. Ce sera un des rôles de la Fabrique, structure permanente de veille et d'évaluation.

LES ENJEUX ET LES ENGAGEMENTS ASSOCIÉS

Le travail préparatoire a permis d'identifier les enjeux principaux pour la réussite des démarches de participation citoyenne. À ces enjeux correspondent des engagements de la municipalité, ainsi que les contreparties attendues des autres parties prenantes.

La démarche de participation s'organise en trois étapes :

Informar de l'objet de la démarche et fournir les éléments de compréhension.

Recueillir le point de vue de l'ensemble des parties prenantes, les mettre en débat, rechercher des solutions et des compromis.

Dire le choix final, l'expliquer et annoncer comment il sera mis en œuvre.

Enjeu 1 → INFORMER

Engagements des organisateurs

- Avant le début de toute démarche participative, informer de l'existence de cette démarche afin de mobiliser le plus grand nombre. Même si le travail effectif se fait en atelier avec un nombre réduit de participants, l'information générale sur la méthode est nécessaire.
- Au lancement de la démarche, fournir une information claire et synthétique, pour que chacun puisse avoir un avis éclairé.
- Veiller à fournir une information accessible, compréhensible par les personnes non spécialistes. Veiller à décoder tous les sigles et éviter le jargon des professionnels du domaine.
- Distinguer les temps de transmission de l'information, qui s'accompagnent de questions et réponses de compréhension, des temps de débats et de confrontation des points de vue.

Engagements des parties prenantes

- Prendre connaissance des documents fournis avant les réunions, pour éviter de perdre du temps en redites et gagner en efficacité.
- Ne pas utiliser les informations transmises à des fins partisans, militantes ou malveillantes.
- Permettre des débats apaisés, respectueux, polis, avec une écoute des points de vue qui peuvent être divergents.

Enjeu 2

ORGANISER

Engagements des organisateurs

- Commencer la démarche de participation avant les prises de décision municipales.
- Formaliser par un compte-rendu chaque réunion, afin d'enregistrer les différents points de vue.
- Rechercher des solutions en tenant compte des différents points de vue.
- Expliquer comment les choix finaux ont été faits, en argumentant de façon détaillée les réponses aux différentes propositions.

Engagement des parties prenantes

- Être assidu aux réunions des différentes étapes de la démarche de participation.
- Respecter les avis majoritaires du groupe et les décisions de la municipalité garante de l'intérêt général.

Enjeu 3

ÉVALUER

Engagements des organisateurs

- Évaluer chaque démarche de participation citoyenne par la Fabrique, outil dédié réunissant élus et citoyens.
- Évaluer l'impact des solutions mises en œuvre en référence aux objectifs définis lors du lancement.

Engagement des parties prenantes

- Donner son avis lors de l'évaluation après la réalisation.

Enjeu 4

PROGRESSER

Engagement des organisateurs

- La Fabrique, instance réunissant municipalité et citoyens doit permettre de faire évoluer les démarches engagées à la lumière des expériences réalisées.

ville-latronche.fr

